



Paris, le 2 juin 2022, 17h45

INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS PRÉVUES PAR L'ARTICLE L. 233-8 II DU CODE DE COMMERCE ET L'ARTICLE 223-16 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Date	Catégorie d'actions	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables (hors actions autodétenues*)
31 mai 2022	Actions ordinaires (1,25 € de nominal)	102 953 566	102 953 566	102 894 093
	Actions de préférence (1,25 € de nominal)	514	0	0
	Total	102 954 080	102 953 566	102 894 093

* Les actions autodétenues sont privées de droit de vote.

**Contact**

RUBIS – Direction juridique
Tél : 01 44 17 95 95